



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

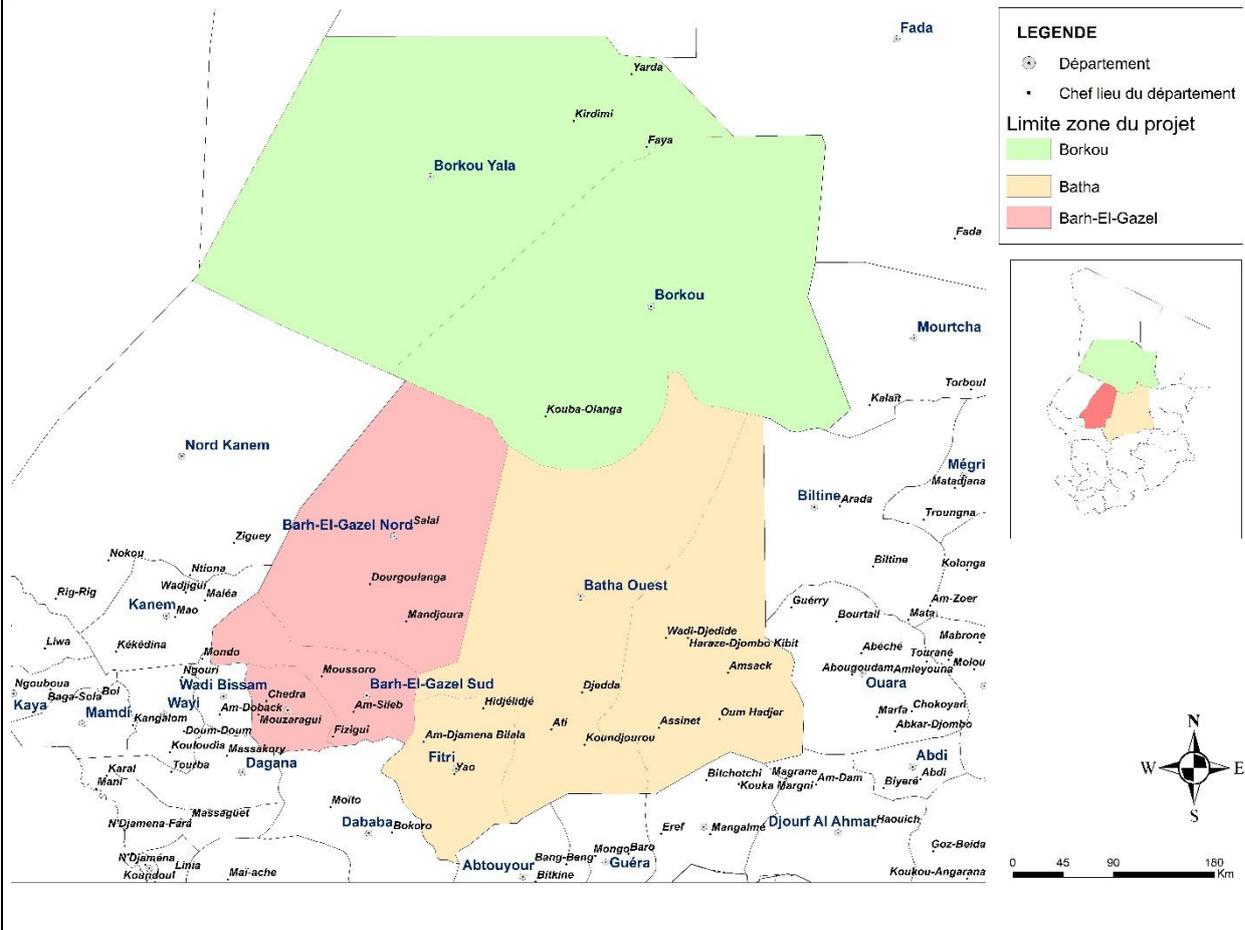
Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Tchad	
TITRE DU PROJET : Habiliter les jeunes vulnérables du centre du Tchad à devenir des agents de consolidation de la paix	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00118614	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : <ul style="list-style-type: none">- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)- Programme Alimentaire Mondial (PAM) Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : <ul style="list-style-type: none">- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement- Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers- Ministère de la Promotion des Jeunes, du Sport et de l'Emploi- Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale- Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Tchad- PNUD Tchad et UNICEF Tchad (partenariat technique)- PBSO / DPPA- Organisations de la société civile nationales et locales et Organisations Non-Gouvernementales (à déterminer)	
Date approximative de démarrage du projet¹: 15 Novembre 2019	
Durée du projet en mois : ² 30 mois	
Zones géographiques de mise en œuvre du projet : <ul style="list-style-type: none">- Province de Borkou- Province de Barh-El-Gazel- Province de Batha	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

ZONE DU PROJET PBF



Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes
- Initiative de promotion des jeunes
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : ³

OIM : \$ 1,703,261

PAM : \$ 1,731,438

Total PBF : \$ 3,434,699

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

Budget total du projet : \$ 3,434,699

PBF 1^{ère} tranche:

OIM: \$ 1,190,883

PAM: \$ 1,209,698

Total: \$ 2,400,580

PBF 2^{ème} tranche*:

OIM : \$ 512,378

PAM : \$ 521,740

Total : \$ 1,034,118

³ Des écarts mineurs sont dus à l'arrondissement des chiffres.

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Ce projet abordera deux problèmes majeurs en lien avec la consolidation de la paix, notamment (1) la grave détérioration des relations entre les jeunes (femmes et hommes) et les autorités locales dans les provinces centrales de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha et (2) l'influence déstabilisatrice des groupes rebelles tchadiens basés dans le sud de la Libye. Ce projet poursuivra donc une stratégie de consolidation de la paix en deux volets : il contribuera à instaurer un environnement favorable au dialogue entre les jeunes et les autorités permettant de trouver des solutions aux conditions de vies difficiles des jeunes ainsi qu'en les impliquant dans des activités économiques durables tout en contribuant à la sensibilisation des jeunes (femmes et hommes) aux dangers liés à la migration vers le nord, y compris la traite des êtres humains, le travail forcé et le recrutement par des groupes armés. Afin de supporter la stratégie du projet tout au long de la mise en œuvre, l'équipe projet s'efforça de favoriser les synergies avec d'autres programmes intervenant dans les provinces cibles ainsi qu'avec d'autres potentiels bailleurs tels que l'Union Européenne.

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.

Ce projet a d'abord été conceptualisé lors d'un atelier qui a eu lieu le 14 février 2019 à N'Djamena animé par le PBSO et le Conseiller pour la paix et le développement au Tchad et qui a impliqué la participation de l'équipe pays des Nations Unies et des ministères suivants :

- Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale (MAT)
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD)
- Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers (MFP)
- Ministère de la Promotion des Jeunes, du Sport et de l'Emploi (MPJ)

Après avoir clarifié le concept avec le Coordonnateur résident, les deux agences d'exécution (OIM et PAM) ont associé leurs bureaux auxiliaires de Moussoro (Barh-El-Gazel), Ati (Batha) et Faya (Borkou) au développement du projet. Des consultations régulières ont eu lieu avec le Conseiller pour la paix et le développement et avec le MFP et le MPJ. Une mission d'évaluation sur le terrain a été effectuée du 20 au 22 mai avec le MFP et le MPJ pour discuter avec les autorités locales et les associations des jeunes afin de mieux comprendre la problématique que le projet cherche à résoudre (le rapport de la mission sur le terrain est joint en annexe à la présente proposition).

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes : 1

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :
22% pour un montant d'environ \$755,600

Degré de risque du projet⁴ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) :

Domaine prioritaire 2 : Promouvoir la coexistence et le règlement pacifique des conflits

Focus Area 2.3 : Prévention / Gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF 2017-2021** auquel le projet contribue :

- Résultat Stratégique 3. Gouvernance, Paix et Sécurité. L'UNDAF est basé sur Le Plan National du Développement (PND) 2017-2021 qui vise à accroître l'émergence du Tchad à travers la cohésion sociale et la diversification des sources de croissance économique.

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable (ODD)** auquel le projet contribue :

- ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.
- ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.
- ODD 4.4 : D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- ODD 8.6 : D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation
- ODD 10.7 : Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées

Type de demande

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

La propagation de la COVID-19 constitue un défi énorme pour la

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	<p>République du Tchad et pour le travail des deux agences partenaires. Pour arrêter la propagation du virus le Gouvernement a interdit des rassemblements et a limité les mouvements sur l'ensemble du territoire, ce qui ralenti la mise en œuvre du projet qui est un projet pour mettre en contact des différents acteurs.</p> <p>Au-delà de l'impact direct des restrictions sur la mise en œuvre du projet <u>la propagation du virus comporte le risque de renforcer des conflits existants, inclus le conflit entre les jeunes et les autorités si les autorités ne sont pas en mesure de répondre effectivement à cette menace.</u> Compte tenu du manque d'information, l'existence des mythes et de fausses informations concernant cette maladie, une stigmatisation de différents groupes au sein de la population est aussi une possibilité, ce qui sèmerait la discorde au sein de la population et torpillerait la consolidation de paix.</p> <p>Face à cette situation les partenaires de projet proposent d'intégrer dans le projet une sensibilisation de la population dans les zones d'intervention sur les phénomènes de la COVID-19, les risques liés à la transmission de cette maladie et les mesures de protection contre la COVID-19, comme une <u>mesure de mitigation pour pouvoir continuer la mise en œuvre des activités.</u> D'ailleurs, l'activité a une importance stratégique comme la prévention pour arrêter le virus est ressenti comme priorité par les autorités.</p> <p>Concrètement, l'équipe de projet propose d'engager des crieurs publics et des radio locales pour diffuser des messages sur la COVID-19 dans les centres urbains de deux provinces Bar El Ghazel et Batha et les villages autours.</p> <p>Au niveau du budget, une nouvelle ligne budgétaire de 16,591 USD sera créée pour cette activité et la ligne budgétaire pour la sensibilisation sur les risques liés à la migration irrégulière sera réduite par ce montant, qui correspond à 9 % des ressources réservées pour la sensibilisation sur les risques liés à la migration irrégulière. <u>L'ajout de l'activité n'aura pas d'impact sur la distribution de dépenses entre Produits, ni sur la distribution entre catégories de dépenses.</u> Au niveau des indicateurs, le nombre des campagnes locales de sensibilisation sur les risques liés à la migration irrégulière sera réduit par quatre et remplacé par deux campagnes locales dans chaque province.</p>
--	--

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p><i>Nom du représentant</i> SCHAEFER Anne Kathrin <i>Signature</i></p> <p><i>Nom de l'agence</i> Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) <i>Date et visa :</i></p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom du représentant</i> S.E. Dr DOUBRAGNE Issa <i>Signature</i></p> <p><i>Titre</i> Ministre de l'Économie et de la Planification du Développement <i>Date et visa :</i></p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p><i>Nom du représentant</i> WALTERS Nancy <i>Signature</i></p> <p><i>Nom de l'agence</i> Programme Alimentaire Mondiale (PAM) <i>Date et visa :</i></p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom du représentant :</i> FERNÁNDEZ-TARANCO Oscar <i>Signature</i></p> <p><i>Titre</i> Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix <i>Date & visa :</i></p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p><i>Nom</i> TULL Stephen <i>Signature</i></p> <p><i>Date & visa :</i></p>	

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) *Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.*

Contexte :

Les 3 provinces ciblées par le projet sont considérablement affectées par la migration en étant non seulement des zones de départ et de transit vers l'extrême Nord qui fait l'objet de toutes les convoitises en raison des ressources en or dont il regorge. Avec un taux de chômage avoisinant les 20% à l'échelle nationale, les 3 provinces ne sont pas épargnées par ce problème qui affecte directement la population jeunes urbaine et rurale qui optent de migrer en quête d'opportunités économiques. Etant aussi une zone de transit, les villes de Moussoro (Barh-El-Gazel) et d'Ati (Batha) sont également des points de rencontres de jeunes venus d'autres provinces tels que le Guera ou les provinces du Sud tentés pour un départ vers les zones aurifères et la Lybie.

Aperçu de la situation et analyse du conflit

La situation sécuritaire au nord du Tchad, une région traditionnellement marginalisée, a commencé à se détériorer gravement en août 2018 lorsqu'un groupe de rebelles tchadiens basé dans le sud de la Libye a attaqué les positions militaires tchadiennes au nord du pays. C'était la première attaque de ce type depuis plus de dix ans et une première indication que les groupes rebelles tchadiens gagnaient en force et en audace. La situation s'est fortement aggravée en février 2019 lorsqu'une colonne armée de rebelles tchadiens a réussi à pénétrer 600 km dans le Tchad depuis la Libye. Leur objectif déclaré était de se rendre à N'Djamena pour renverser le gouvernement. Le gouvernement tchadien a mis fin à l'incursion des rebelles avec l'aide de l'armée de l'air française.

Dans le même temps, les tensions se sont intensifiées dans la bande sahélienne du Tchad,⁶ notamment dans les provinces centrales de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha. Les jeunes de ces provinces sont particulièrement vulnérables en raison du manque d'opportunités économiques et de l'enclavement de ces provinces tout en disposant de moyens de dialogue très limités avec les autorités locales pour aborder leurs conditions affectées aussi par le manque criant d'infrastructure (points d'eau, maraîchage communautaire afin d'approvisionner les écoles locales, forages, structure de production et transformation). Par conséquent, les jeunes accusent les autorités locales d'agir en toute impunité à leur égard

⁶ Tchad : Désamorcer Les Tensions Dans La Bande Sahélienne. International Crisis Group, 5 December 2018 - <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/266-tchad-desamorcer-les-tensions-dans-la-bande-sahelienne>

et leurs reprochent de ne rien faire pour améliorer leurs perspectives économiques. Les chefs traditionnels et religieux n'ont jusqu'à présent pas réussi à jouer un rôle dans la réduction de ces tensions.

La confrontation entre les jeunes et les autorités locales s'est récemment aggravée et risque de devenir incontrôlable. En décembre 2018, par exemple, un certain nombre de jeunes leaders ont été arrêtés à Faya Largeau, principale ville de la province de Borkou, soupçonnés d'avoir organisé une marche pour demander le renvoi du gouverneur de la province. Début 2019, le gouverneur de la province de Borkou a mis en place une restriction de circulation interdisant aux véhicules de quitter la province après 18h. Le gouverneur de la province du Barh-El-Gazel a également promulgué un décret limitant la migration vers le Nord, en particulier par les jeunes. Selon ce décret, avant de quitter la ville de Moussoro dans la province de Barh-El-Gazel, les véhicules doivent être vérifiés par les autorités locales et l'Agence de sécurité nationale (ANS) pour indiquer la destination, le but du voyage et l'identité des passagers. Plusieurs barrières ont été mises en place le long de la route principale menant à la Libye.

Malgré ces restrictions, et avec peu d'alternatives, un nombre croissant de jeunes de ces provinces, en particulier de jeunes hommes, migrent vers le nord à la recherche d'opportunités économiques, notamment dans le domaine de l'extraction artisanale de l'or dans la province de Tibesti dans l'extrême nord du Tchad et dans le sud de la Libye. Malgré le nombre moins important de jeunes femmes migrant vers le Nord, elles n'en demeurent pas moins affectées (voir la section « Dynamique genre et jeunesse » ci-dessous). Hormis l'attraction que suscitent les aurifères, les autorités locales de ces trois provinces accusent ces jeunes de tenter de rejoindre les rangs des groupes rebelles, même si des preuves suggèrent que la plupart d'entre eux sont des migrants économiques qui cherchent à gagner de l'argent et à améliorer leur statut social.⁷ Les restrictions de mouvement mise en place par les autorités locales n'ont fait qu'exacerber les tensions intergénérationnelles étant donné qu'elles sont perçues par les jeunes comme étant un enfreint aux recherches d'opportunités. Ces interdictions rendent possible la détention d'individus interpellés lors de leurs voyages en direction du Nord compliquant davantage les relations entre les jeunes et autorités qui tentent avant tout de contrôler un phénomène complexe. Les communautés sont fortement influencées par ce phénomène, car elles doivent assumer la responsabilité de leurs enfants et expliquer que cela profitera à toute la famille. Souvent, on demande aux familles de se tenir entre les autorités, la gouvernance et leurs propres enfants.

Ce projet est nécessaire dès maintenant car (1) la situation sécuritaire se dégrade dans le nord du pays, (2) la tension entre les jeunes et les autorités au centre du pays s'aggrave et (3) il existe un lien étroit entre ces deux crises : Un nombre croissant de jeunes hommes et femmes exclus et frustrés du centre du Tchad émigrent vers le nord en quête d'opportunité

⁷ Tchad : Désamorcer Les Tensions Dans La Bande Sahélienne. Op Cit.

où ils sont exposés à de graves dangers, y inclus la traite des êtres humains, le travail forcé dans les mines d'or et le recrutement par des groupes armés qui opèrent dans la zone et dans le sud de la Libye. Ce projet contribuera à transformer ces jeunes femmes et hommes tentés par la migration en agents de consolidation de la paix dans le centre du Tchad à travers l'instauration d'une paix intergénérationnelle⁸ en donnant aux jeunes femmes et hommes une voix dans les processus de décision locale et des moyens de subsistance alternatifs qui devraient les inciter à rester dans leurs communautés afin de contribuer à la consolidation de la paix et au développement au niveau local. Ce faisant, il contribuera également à réduire l'accès des groupes armés aux jeunes de ces provinces et réduire la capacité d'instrumentalisation pas les groupes armés du manque d'opportunités pour les jeunes pour les inciter à rejoindre leurs rangs, contribuant ainsi à la stabilité générale du pays.

Dynamique genre et jeunesse

Les dynamiques de conflit que ce projet abordera ont une forte dimension de genre. D'une part, le UNHCR estime que autour de 80% des jeunes qui quittent le centre du Tchad pour rechercher des opportunités économiques dans le nord sont des hommes.⁹ Ce sont surtout des hommes qui travaillent dans les mines d'or illégales et qui sont recrutés par des groupes rebelles au nord du pays.

Néanmoins, les femmes émigrent également vers le nord. Parmi 16000 personnes interrogées par l'OIM Tchad le long des routes migratoires en avril 2019, presque 25% sont des femmes dont une majorité indiquait vouloir rejoindre leur famille au Nord du Tchad (indiquant Faya comme destination finale de leur parcours). La raison de leur migration vers le nord était soit de soutenir directement leur mari, soit de démarrer leur entreprise autour des petits commerces (vente de céréales, de légumes et d'huile). Les risques spécifiques qu'ils courent lorsqu'ils migrent sont de deux ordres. Tout d'abord, ils ne sont souvent pas conscients des dangers que représentent le voyage et le Nord, ce qui les place dans des situations de prostitution ou travaux forcés dans les réseaux de trafiquants.¹⁰

Les discussions effectuées avec les autorités locales et la société civile lors de la mission de l'OIM, du PAM et du gouvernement dans les provinces de Barh-El-Gazel et Batha du 20 au 22

⁸ Par "paix intergénérationnelle", il faut entendre, entre autres, un dialogue constructif entre, d'une part, les jeunes (hommes et femmes) et, d'autre part, les autorités locales (gouvernementales), les chefs traditionnels et les chefs religieux. Bien que ce projet ait identifié les tensions entre les jeunes et les autorités locales comme un problème particulièrement grave, il inclura également des réflexions sur l'amélioration du dialogue entre les jeunes et les chefs traditionnels et religieux afin de garantir une approche globale pour aider les jeunes à trouver leur voix dans leurs communautés locales.

⁹ UNHCR, Tchad "Situation sur les mouvements mixtes au Tchad en 2018", (*Dashboard mixed migration, Décembre 2018*)

¹⁰ United Nations Support Mission in Libya Office of the High Commissioner for Human Rights. "Desperate and Dangerous: Report on the Human Rights Situation of Migrants and Refugees in Libya." www.ohchr.org, 20 Dec. 2018, www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf.

mai 2019 ont notamment pu souligner la situation difficile des femmes se retrouvant cheffes de famille après le départ d'un mari vers le nord.¹¹

D'autre part, dans les trois provinces centrales sur lesquelles ce projet sera axé, les jeunes femmes sont encore plus marginalisées que les jeunes hommes dans les processus décisionnels et l'activité économique locale, en raison de traditions qui valorisent l'âge et la masculinité par rapport à la jeunesse et à la féminité. La majorité des femmes se retrouvent donc limitées à faire des petits commerces pour subvenir à leurs besoins.

Compte tenu du déséquilibre genre existant dans les deux éléments de ce projet — l'inclusion des jeunes dans la prise de décision et l'activité économique (marginalisation extrême des jeunes femmes) et l'appui à la résilience des jeunes hommes contre le recrutement par les groupes armés — le projet adopte une approche globalement équilibrée en matière de genre ou les jeunes femmes et les jeunes hommes sont également ciblés. En outre, le projet comprend des activités spécifiques visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, y compris en visant les mères cheffes de familles qui sont particulièrement affectées par le départ des hommes.

Analyse des parties prenantes

Jeunes (hommes et femmes)	Les jeunes hommes et femmes sont les principaux acteurs concernés par la migration vers le nord à cause du manque d'opportunités économiques et de pouvoir décisionnel dans les 3 provinces ciblées. Touchés de plein fouet par le manque d'emploi dans leurs régions d'origine même avec un diplôme en poche (universitaire ou Baccalauréat), les jeunes deviennent facilement tentés par la migration vers les zones aurifères malgré la multitude de risques auxquels ils s'exposent. Même ceux ayant reçu des formations pratiques sur place se plaignent du manque de débouchés disponible pour commencer une activité. Le projet s'efforcera de travailler principalement avec les jeunes originaires des 3 zones d'intervention, de retour du nord ou étant réfugiés sur place. A noter que les jeunes s'organisent eux même en associations de jeunes afin d'adresser et de tenter de répondre aux défis liés à leurs conditions de vie.
Femmes cheffes de famille	Les femmes sont affectées par la migration vers le nord de plusieurs manières. Elles deviennent cheffes de famille lorsque leurs partenaires migrent vers le nord et parfois, elles migrent elles-mêmes vers le nord pour rejoindre leurs partenaires. Le projet ciblera trois types de femmes : celles qui ont des enfants tentés par la migration, celles qui ont des enfants qui ont émigré - comprendre comment atténuer les effets d'une migration irrégulière, et celles qui sont elles-mêmes enclines à migrer.

¹¹ Rapport de la PBF Mission d'enquête pour l'élaboration du projet. PAM, OIM et gouvernement, 20-22 mai 2019.

<p>Autorités locales</p>	<p>Les autorités locales des trois provinces ciblées entretiennent des relations tendues avec des jeunes, qu’elles soupçonnent d’avoir des motivations criminelles pour migrer vers le nord. Ils ont adopté une position restrictive en matière de prévention de la migration et, pour la plupart, n’ont pas de canaux de dialogue constructifs avec les jeunes qui vivent dans leurs provinces. Le manque de moyens dont dispose les autorités locales rend très difficile pour elles d’offrir des opportunités de formation et d’emploi aux jeunes.</p>
<p>Leaders traditionnel et religieux</p>	<p>Les leaders traditionnels et religieux font figure d’autorités traditionnelles au sein des communautés et sont donc particulièrement informés du départ important des jeunes de leur localités. Les leaders sont également sollicités par les parents et les femmes ayant des proches partis en Lybie ou dans les zones aurifères au nord du Tchad lorsque ceux-ci se retrouvent dans les réseaux de trafiquants. Comme partout au Tchad, les leaders traditionnels et les autorités locales collaborent étroitement ensemble pour affronter les défis de la province notamment dans la gestion de conflits communautaires.</p>
<p>Gouvernement Tchadien</p>	<p>Bien que le gouvernement ait investi dans la construction de centres de formation pour les jeunes dans les trois provinces ciblées, il ne dispose pas de ressources suffisantes pour les équiper et / ou les doter d’enseignants. Le gouvernement n’a pas non plus procédé à une analyse de marché ni à une étude de faisabilité pour déterminer le type de compétences qu’il serait le plus utile et le plus rentable pour les jeunes d’apprendre. Etant conscient des dangers et risques liés à la migration vers le nord, le gouvernement est décidé d’atténuer les départs afin de préserver la sécurité dans les zones du nord et mettre un terme aux activités des trafiquants.</p>
<p>Trafiqants d’êtres humains / groupes armés /</p>	<p>Les trafiquants d’êtres humains et les groupes armés sont les principaux dangers auxquels sont exposés les jeunes migrants vers les zones du Nord. Opérant dans des zones dénuées d’une présence accrue de l’état, ces groupes posent aussi un défi majeur aux autorités locales qui n’ont pas les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de tous les jeunes faisant le voyage vers le nord.</p>
<p>Structures formelles de gestion des conflits / cadres de concertation et de dialogue</p>	<p>Les cadres de concertation et dialogue présent au Tchad et dans les 3 zones d’intervention concernent le relatif contact entre les autorités locales et les différentes associations de la société civile ou des jeunes lors de réunions ou table ronde au niveau provinciale. Cependant, l’efficacité des échanges dépend de la volonté des autorités locales à solliciter l’opinion des jeunes concernant les affaires de la province ce qui reste peu fréquent dans le Barh-El-Gazel et limitée dans le Batha d’après les discussions avec les associations de jeune lors de la mission des Agences (20-22 mai 2019). En matière de gestion de conflits, hormis la justice qui traite les cas graves ou les plaintes déposées par les citoyens, la plupart des conflits sont gérés au niveau communautaire avec l’implication des différents chefs de communautés et canton.</p>

Acteurs humanitaires	Les acteurs humanitaires sur le terrain sont conscients de la problématique cependant ils ne mettent pas en œuvre des projets adressant directement la situation des jeunes tentés par le départ mais sont plutôt orientés par les défis généraux (nutrition, WASH.) que touchent les 3 provinces ciblées par le projet.
----------------------	--

b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre).

Tout d'abord, le projet va clairement dans le sens de la priorité nationale globale consistant à prévenir la déstabilisation du pays par les groupes armés. Le projet soutient directement les éléments clés du Plan de Développement National du Tchad (2017-2021), y compris la promotion de la cohésion nationale (résultat 1.1.1) et des valeurs civiques (résultat 1.1.2), la mise en place des mécanismes de résolution pacifique des différends (résultat 2.3.6), l'inclusion de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques (résultat 2.3.7), l'épanouissement de la jeunesse (résultat 4.2.5) et l'accès des jeunes à un emploi décent (résultat 4.2.6). En ce qui concerne l'inclusion et la valorisation des jeunes femmes et hommes, le gouvernement est en train de finaliser une politique nationale de la jeunesse avec les contributions de jeunes de tout le Tchad. Il est fort probable que ce projet pourra également contribuer à sa réalisation (plus de détails seront fournis, une fois que la politique sera disponible).

Le projet soutient aussi le résultat de l'UNDAF (résultat stratégique 3. Gouvernance, Paix et Sécurité) et contribue aux Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes, l'ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable, l'ODD 10.7 : Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées et l'ODD 8.6 : D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation. Dans un effort similaire, le projet se joint aux résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies 2250 et 2419 qui appellent à l'engagement des jeunes pour la consolidation de la paix et la recherche de solutions aux conflits. A noter que la République du Tchad était signataire de la Résolution 2250 en tant membre non permanent du Conseil de Sécurité.

Le projet correspond également aux priorités de consolidation de la paix identifiées par le gouvernement et l'ONU dans la demande d'éligibilité du Tchad au Fonds de Consolidation de la Paix, notamment :

- Renforcer la résilience des communautés vulnérables
- Améliorer la résilience des jeunes (garçons et filles) face aux conflits et à l'extrémisme violent par le biais de programmes socio-économiques comprenant des formations professionnelles, des activités de création d'emplois et de génération de revenus, etc.
- Renforcer l'autosuffisance des communautés vulnérables pour leur permettre de subvenir à leurs besoins fondamentaux en leur donnant accès à des ressources et à des activités génératrices de revenus, en particulier dans les régions accueillant de grands groupes de populations déplacées ;
- Renforcer les organisations de la société civile et les mécanismes traditionnels de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et les conflits, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes [...]

Coordination avec d'autres initiatives de consolidation de la paix

Lors de la mise en œuvre de ce projet, les agences partenaires assureront la cohérence, la coordination et, dans la mesure du possible, la collaboration avec d'autres initiatives de consolidation de la paix dans les provinces ciblées, à savoir :

- Résilience, emploi et cohésion sociale dans la bande sahélienne et la zone du Lac Tchad (EU, Barh-El-Gazel)
- Projet de Renforcement de la Résilience et de la Cohabitation Pacifique au Tchad (UE, Borkou)
- Voix de la Paix (USAID, Barh-El-Gazel)

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève description du contenu du projet – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Ce projet identifiera les jeunes femmes et hommes marginalisés du centre du Tchad susceptibles d'être tentés par la migration à risque vers le nord. Il les engagera dans un processus d'engagement constructif dirigé par les jeunes avec les autorités locales en vue d'identifier des opportunités économiques prometteuses et axées sur le marché. En coopération avec les autorités locales et les ministères concernés, il les soutiendra dans la formation professionnelle et dans le lancement de leurs activités génératrices de revenus à travers notamment un appui aux différents centres provinciaux de formation du MFP. Ce

faisant, le projet s'attaquera directement à deux problèmes centraux identifiés dans l'analyse du conflit, à savoir (1) la détérioration des relations entre les autorités locales et les jeunes marginalisés, qui risquent de devenir incontrôlables et (2) le nombre croissant de jeunes migrant vers le nord où ils sont exposés à de graves risques, notamment la traite des êtres humains, le travail forcé et le recrutement par des groupes armés.

La vision globale pour la paix du projet est de construire une paix intergénérationnelle et réduire la vulnérabilité des jeunes, en les incluant dans la prise de décision et l'activité économique dans leurs communautés d'origine.

Les résultats attendus de ce projet sont :

1. Les mécanismes communautaires de prise de décision sont renforcés et ouverts à la participation des jeunes femmes et hommes qui participent activement et de manière constructive aux processus décisionnels locaux.
2. Les jeunes hommes et femmes marginalisés sont engagés dans la vie socioéconomique de leurs communautés, sentent qu'ils y appartiennent (grâce, entre autres, à l'implication des chefs traditionnels et religieux) et sont davantage sensibilisés aux risques associés à la migration irrégulière vers le nord

- a) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

Résultat 1 : Les mécanismes communautaires de prise de décision sont renforcés et ouverts à la participation des jeunes femmes et hommes qui participent activement et de manière constructive aux processus décisionnels locaux.

Produit 1.1 : Les cadres de concertation et de dialogue sont redynamisés et renforcés et les jeunes sont davantage impliqués dans les mécanismes de prises décisions communautaires

Dans le but de favoriser les rapports positifs entre la jeunesse des provinces ciblées et leurs autorités locales et chefs traditionnels et religieux, le projet vise à rétablir ou renforcer le dialogue entre les concernés à travers leur engagement conjoint pour l'appui des structures de jeunes (femmes et hommes) existantes.

Activité 1.1.1: Cartographier les structures de concertation (société civile et associations de jeunes et des femmes), les systèmes traditionnels de médiation de conflit existants - formels et informels – et le secteur privé dans les provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha.

Dans un premier temps du projet, il est nécessaire d'avoir une meilleure idée des différentes dynamiques traditionnelles concernant la résolution des conflits. Ceci permettra avant tout de mieux élaborer l'appui prévu par le projet visant à renforcer la participation des jeunes femmes et hommes dans les mécanismes de prise de décisions. Le projet va analyser le type de conflits en particulier ceux entre les jeunes et les autorités locales liés au mouvement des jeunes au nord du pays et le manque d'opportunité économique. L'analyse est réalisée par un consultant et déployé respectivement aux trois provinces de zones d'intervention, suivant des méthodologies adaptées au contexte et prenant en compte la notion ne pas nuire (Do No Harm) avec des groupements et associations et en étroite collaboration et participation des juges locaux basés dans les provinces cibles étant donné leurs connaissances de la migration vers le nord. Cette analyse permettra également de déterminer l'organisation structurelle des associations de jeunes locales afin de mieux cibler quelles associations sera potentiellement partenaires dans les différentes activités et sessions de dialogue avec les autorités locales.

- **Activité 1.1.2** : : Une analyse des causes de conflits et motivations liées à la migration des jeunes vers le Nord sera réalisée dans les 3 provinces permettant d'avoir des propositions de solutions pour une migration sûre et ordonnée.

Un consultant sera chargé d'effectuer une analyse de conflits afin de mieux déterminer les causes profondes des tensions présentes dû notamment aux restrictions de mouvements imposés par les autorités dans les 3 provinces.

Produit 1.2 : Les cadres de concertation et de dialogue sont redynamisés et renforcés et les jeunes (hommes et femmes) sont davantage impliqués dans les mécanismes de prises décisions communautaires (i.e. structures formelles et informelles faisant de la prévention et de la résolution des conflits).

- **Activité 1.2.1 :** Créer des cadres de consultation avec la jeunesse dans 3 provinces

Après avoir cartographié les structures de concertation, le projet PBF invitera les associations de jeunesse existantes dans chacune des trois provinces à intégrer des cadres, ou des plateformes régionales de consultation entre eux-mêmes et avec les autorités locales et sécuritaires. Le gestionnaire du projet PBF abordera la facilitation des plateformes, y compris le règlement intérieur et la gouvernance de la participation, toutefois assurant une représentation équitable sur les plans géographique et genre. Les membres sont censés faire preuve d'une identité légitime et à but non-lucratif, par exemple par évidence d'une structure hiérarchique, moyens de financement et cadre d'adhésion. La gouvernance des cadres de consultation devrait être renouvelable entre ses membres. Les plateformes de consultation se réuniront régulièrement pour établir un point d'entrée principal pour toutes les autres activités. Ils soutiendront le processus d'identification des bénéficiaires pour participer à la fois aux opportunités économiques et aux activités de sensibilisation. En outre, ce sont les associations participant aux cadres de consultation régionaux susmentionnés qui bénéficieront du soutien organisationnel du projet. Les rencontres entre les jeunes et les autorités seront ainsi favorisées afin d'instaurer un cadre de dialogue (les plateformes, ou les clubs) menant à des solutions pour l'avancement des jeunes. Dans un souci d'inclusion, le projet tentera également d'inclure les jeunes généralement non intéressés par les différents projets les concernant. L'équipe sollicitera notamment l'appui des associations de jeunes afin qu'elles communiquent les objectifs du projet.

- **Activité 1.2.2 :** Renforcer les capacités des membres des structures communautaires et de jeunes dans les domaines de la prévention et résolution des conflits afin d'établir les mécanismes d'engagement et de dialogue.

-

Afin de promouvoir une véritable implication des jeunes femmes et hommes dans la recherche de solutions aux différents tensions et conflits qui peuvent exister dans les différentes communautés, le projet va organiser des formations pour améliorer les

connaissances de ceux-ci pour leur permettre de mieux répondre à ces défis menaçant la paix pour 150 jeunes leaders communautaires y compris les leaders jeunes hommes et femmes (10 jeunes x 5 communautés x 3 provinces). La thématique de la formation pourrait aussi former les jeunes sur la formulation de leurs soucis, et comment les aborder avec leurs interlocuteurs au niveau des autorités locales, et des leaders traditionnels. A l'issue des formations, le projet assurera que la prise des décisions au niveau local se dote d'un conseil consultatif de jeunesse qui présente ses conclusions aux autorités et chefs traditionnels. Le projet sollicitera la collaboration avec des structures nationales et internationales déjà impliquées dans l'engagement multi parties prenantes dans la consolidation de la paix au Tchad.

- **Activité 1.2.3** : Faciliter l'implication des jeunes (hommes et femmes 15 – 35 ans) dans les instances de prise de décision communautaires

Le projet fournira un support technique et logistique pour organiser des réunions (6 fois par année minimum) au niveau communautaire dans 9 communautés (3 communautés dans trois provinces différentes) afin de fournir des opportunités pour élargir le sujet de discussion plutôt sur les priorités communes au sein de la communauté afin de ne pas se concentrer que sur les conflits, mais noter les priorités communautaires qui pourrait être appuyées pour réduire le risque de mobilisation des frustrations des jeunes par les groupes armés.

Produit 1.3 : Les données socioéconomiques des jeunes dans les 3 provinces sont disponibles

Avec la participation des jeunes, les plans de développement socioéconomique locaux sont créés. Le plan permet de devenir inclusif, y compris en donnant la parole à des groupes comme les jeunes et en écoutant leurs besoins.

Activité 1.3.1 : Organiser des profils communautaires sur les besoins et ambitions socioéconomiques des jeunes dans les provinces Borkou, Barh El Gazel et Batha.

Après la mise en œuvre d'enquête, un rapport est établi et trois ateliers seront organisés dans les trois provinces afin de partager les informations recueillies avec les autorités locales. Cette activité pourrait être accompli à travers l'activité 1.1.3 et contribuerait à l'objectif de rapprochement intergénérationnel.

Activité 1.3.2 : Réaliser une étude de type KAP dans les provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha, pour servir de données baseline et endline dans le domaine socioéconomique.

Une étude sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (KAP) permettra de mener une étude quantitative et qualitative comprenant les besoins et les réflexions de la communauté des jeunes ciblés (15-35 ans) à BEG, Batha et Borkou. L'enquête KAP sera menée au début et à la fin du projet. Organisée au début du programme, elle servira de base pour comprendre les besoins économiques du public cible ainsi que pour comprendre la position actuelle des jeunes au sein du pouvoir décisionnel. A la fin du projet, la même enquête sera réalisée pour voir dans quelle mesure le projet a réussi à améliorer les demandes des jeunes et à mieux comprendre l'écart entre les besoins réalisés et les besoins futurs.

Résultat 2 : Les jeunes hommes et femmes marginalisés sont engagés dans la vie socioéconomique de leurs communautés) et sont davantage sensibilisés aux risques associés à la migration irrégulière vers le nord

Produit 2.1 : Les capacités des jeunes femmes et hommes sont renforcées pour favoriser leur engagement dans la vie socioéconomique dans leurs communautés locales.

Afin de promouvoir la participation des jeunes dans les diverses activités économiques de leurs communautés et ainsi réduire l'attrait vers l'exode, le projet s'efforcera d'appuyer les jeunes femmes et hommes tant au niveau de l'amélioration des compétences qu'au niveau de l'accompagnement dans la mise en place de projets socioéconomiques. La méthode la plus efficace serait de travailler avec le Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers qui œuvre déjà pour l'avancement socio-économique des jeunes. Le projet assure que ces renforcements de capacités soient fournis par les autorités locales avec l'appui du projet afin de viser au rapprochement entre les autorités locales et les jeunes. Il est en effet impératif d'impliquer davantage les jeunes dans des activités pouvant subvenir à leurs besoins afin de répondre aux tensions engendrées par la restriction de mouvements imposées à ces derniers. Cet exercice sera achevé à travers un diagnostic de compétences à renforcer ainsi que la nature du marché du travail afin de maximiser les perspectives d'emploi durable. En fonction du diagnostic, les jeunes bénéficieront d'un appui adapté à leurs compétences ou leurs ambitions tels que les formations professionnelles, des placements potentiels ou un appui financier. Après un processus participatif du PCP (qui détermine les besoins des communautés), les bénéficiaires recevront un mélange de compétences techniques et entrepreneuriales. Cela sera également lié à l'accompagnement du secteur privé pour établir un lien plus étroit avec la réalité sur le terrain et fournir un lien pour trouver des possibilités d'emploi une fois le projet terminé. Cet appui sera effectué par les 2 agences.

Activité 2.1.1 : Organiser 3 ateliers regroupant les jeunes afin d'échanger sur les problématiques liées leur situation socioéconomique

Afin de soutenir la capacité des jeunes (compétences entrepreneuriales) et de leurs associations, il est essentiel que le projet se concentre non seulement sur les possibilités économiques, mais qu'il donne aussi aux jeunes les compétences et les outils dont ils ont besoin pour réussir au sein de leurs associations. Cette activité se concentrera également sur la structure de l'association et sur les moyens nécessaires pour la faire prospérer. Cela comprend notamment un renforcement de capacités en matière de compétences organisationnelle, de communication, de plaidoyer et recherche de financement. La promotion des échanges entre les jeunes dans l'associations de jeunes d'Ati, de Moussouro et de Faya aura également lieu afin d'identifier les meilleures pratiques et les leçons apprises entre les groupes, tant sur la manière de gérer leur association que sur la manière de se faire entendre auprès des organes gouvernementaux respectifs. L'intention des autorités locales d'appuyer la jeunesse à travers des actions les visant spécifiquement devra être clairement communiquée afin que toute action suivante puisse être vue dans cette optique d'appui par les autorités aux jeunes.

Produit 2.2 Les appuis sont donnés aux groupements et associations des jeunes et individuellement

Suite au renforcement de capacités (Produit 2.1), un appui à la mise en place des projets conçus par les jeunes de la communauté sera nécessaire afin de développer le partage de connaissance et assurer la pérennité de leurs activités économiques. Ceci permettra non seulement aux jeunes de mettre en pratique leur compétences acquises mais aussi de développer leur confiance en soi afin de contribuer pleinement au développement de leurs communautés.

Activité 2.2.1 : Mise en place des activités identifiées à travers les processus de planification communautaire participative (par exemple, installation de points d'eau multifonctionnel, maraîchage communautaire afin d'approvisionner les écoles locales, production / protection des forages, etc.), en lien avec les projets existants.

Il est prévu au niveau de chaque province d'intervention (Barh-El-Gazel, Batha et Bourkou) de réaliser en amont des interventions un Plan Communautaire Participatif (PCP) qui permettra d'identifier les potentialités et contraintes des chaque provinces, les besoins prioritaires des communautés et des bénéficiaires, les partenariats et complémentarités à établir ainsi qu'identifié les actions prioritaires pour restaurer l'écosystème et favoriser la production agricole fin d'améliorer la résilience, tout en mettant l'accent sur la saisonnalité, le genre et la gouvernance. Les résultats de ces ateliers permettront d'identifier les activités de renforcement des moyens d'existence suivantes auxquelles prendront part les participants de ce projet selon les priorités exprimées par leurs communautés. Au cours du processus du PCP (où la communauté

décide des types d'activités qui sont réalisées), les communautés doivent également discuter de l'aspect de la durabilité. Selon le type d'activité, on discute de différents types de façons dont la communauté peut prendre ses responsabilités.

Le PCP définira les activités participatives. En outre, il soutiendra la mise en place ou le soutien des structures existantes (tels que le centre de formation professionnelle à Ati) pour qu'elles deviennent opérationnelles et fournissent des activités de production allouées aux jeunes.

Activité 2.2.2 : Organiser des sessions de formation individuelles ou en groupe en partenariat avec les centres de formation.

Ces sessions auront pour but d'améliorer les compétences personnelles des jeunes et des femmes souhaitant mettre en place leurs propres activités économiques afin de maximiser la réussite sur le long terme. Ces compétences seront déterminées pendant le PCP mais pourront inclure la prise de parole en public, la comptabilité et l'alphabétisation. Cette activité sera destinée aux jeunes membres des associations mais aussi les jeunes ciblés par les appuis du projet. Les centres de formation déjà présents dans les 3 provinces feront office de lieu de rencontres lors des diverses sessions.

Activité 2.2.3 : Établir un programme d'échange entre des professionnels et les jeunes

Pour offrir des possibilités réalistes et durables, les compétences techniques et entrepreneuriales des jeunes sont accompagnées d'un encadrement bénévole du secteur privé. On demandera à des personnes provenant de différents secteurs privés de venir donner des conseils par les pairs au groupe de jeunes sur une base bimensuelle. Cela permettra d'établir un lien entre les jeunes et les possibilités d'emploi. De plus, il soutient les questions de conflit intergénérationnel et offre un engagement avec la communauté dans son ensemble.

Produit 2.3 Les jeunes (hommes et femmes) de trois provinces de zone d'intervention sont davantage sensibilisées aux risques (sexospécifique) entourant la migration irrégulière vers le nord

Etant donné le manque d'information concernant les risques liés à la mobilité vers les zones du Nord, le projet entend accroître la sensibilisation des jeunes tentés par le départ grâce notamment aux témoignages des retournés des zones du nord. Afin de mieux diffuser les informations clés à grande échelle, le projet utilisera divers moyens de communication efficaces adaptés au contexte local tels que les festivals, débats radio et théâtre communautaire.

Activité 2.3.1: Réaliser la campagne de sensibilisation en collaboration avec les acteurs clés (médias communautaires, troupe théâtrale, troupes musicales,

communicateurs traditionnels, leaders religieux, auprès des parents d'élèves, structures de femmes).

Au début du projet, les partenaires coopérants, inclusivement avec les bénéficiaires ciblés, animeront un atelier pour comprendre et créer une campagne de sensibilisation à travers les vecteurs pertinents sur les risques liés à la mobilité irrégulière les zones du Nord. Par la suite, la campagne se propose d'utiliser les différentes formes de communication ainsi que les plateformes mises en place par les associations de jeunes et les échanges pour permettre une meilleure compréhension avec notamment un appui des autorités locales. Le but de cette activité est de mieux informer les jeunes sur les risques concernant le recrutement des groupes des armés qui exploitent la situation des jeunes en recherche d'opportunité afin de les orienter dans leur rang et prendre part à leurs activités allant à l'encontre de la paix. Les risques liés au trafic d'être humain dans la zone ainsi que la maltraitance dans les sites miniers seront également abordés.

Activité 2.3.2 : Renforcer l'engagement des jeunes dans le maintien de la cohésion sociale et la promotion du respect des droits humains et des migrants

Afin de renforcer la sensibilisation aux dangers liés au recrutement dans les groupes armés dans le conflit les opposant aux forces du gouvernement contribue largement à la déstabilisation du pays, il est impératif d'apporter aux jeunes les notions des droits humains et de gestion de conflit permettant ainsi une meilleure prise de conscience concernant l'enrôlement dans les groupes armés. Les associations des jeunes seront engagées.

Activité 2.3.3 : Dans la situation de crise générée par le risque de propagation de la COVID-19 au Tchad, les partenaires de projet proposent d'organiser une campagne de sensibilisation sur les phénomènes de la COVID-19, les risques liés à la transmission de cette maladie et les mesures de protection contre la COVID-19. L'information de la population sur la COVID-19 est une mesure importante vue le manque d'information, l'existence des mythes et de fausses informations concernant cette maladie au sein de la population dans les zones d'intervention.

L'activité doit être compris comme mesures de mitigation pour pouvoir continuer la mise en œuvre des activités compte tenu le risque qu'une propagation massive du virus renforcera des conflits inclus entre des couches de la population et les autorités. L'activité contribue donc directement à la consolidation de la paix.

Les provinces dans lesquelles le projet est mis en œuvre sont caractérisées par un manque d'infrastructure, y inclus d'infrastructure médicale. Dans ce contexte la

propagation de la COVID-19 peut avoir des conséquences fatales. La propagation du virus n'est pas seulement mortelle pour certaines personnes, mais peut aussi renforcer des conflits entre la population et les autorités qui pourraient être accusées de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour faire face à cette maladie. En plus, une stigmatisation de différents groupes au sein de la population à cause d'une contamination ou une perception de risque de contaminer les autres est possible, ce qui sèmerait la discorde au sein de la population et torpillerait la consolidation de paix dans les zones d'intervention.

L'équipe de projet envisage, d'utiliser une partie des ressources disponible sous l'Activité 2.3.1 pour la diffusion de messages de sensibilisation concernant la prévention et la réduction de la stigmatisation potentielle liée à cette maladie aux activités du projet. Concrètement, l'équipe de projet va travailler avec des crieurs publics et des radios locales dans les Provinces du Barh El Ghazel et Batha pour la diffusion de messages de sensibilisation. Les crieurs publiques et les radios diffuseront ces messages préparés par l'OIM auprès de la population dans les centres urbains. Les messages sont en conformité avec les messages du UNCT et sont validés avec les services provinciaux de santé (Dans la province du Bourkou, des activités similaires sont déjà prévues par l'OIM dans le cadre d'autres projets).

La diffusion informera sur les symptômes, les conséquences et les mesures de prévention de la propagation du virus. Des messages concernant la suspension temporaire de certaines activités et leur reprise, ainsi que d'autres messages spécifiques au projet peuvent être ajoutés. En fonction des résultats, les partenaires pour cette campagne seraient aussi parmi les partenaires pour la campagne de sensibilisation aux risques entourant la migration irrégulière vers le nord.

L'activité semble tout à fait faisable. L'OIM a travaillé avec des crieurs et des radios locales dans d'autres projet. Les collègues sont sur place assurera le suivi de l'activité.

La modification n'aura pas d'impact sur le budget. L'équipe de projet propose d'ajouter indicateur 2.3.3 à la matrice de résultats pour reporter le nombre de campagnes sur la COVID-19 avec une cible de quatre campagnes - une campagne par partenaire (crieurs et radios) et par localité. Le nombre de campagnes de sensibilisation des jeunes par rapport aux risques liés à la migration sera réduit par 4 (indicateur 2.3.1 a) et le nombre de participants proportionnellement au nombre de campagne (indicateur 2.3 et indicateur 2.3.1 b).

- b) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles interventions sont particulièrement risquées.

(Note : Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

SI un dialogue constructif et durable peut être établi entre les jeunes marginalisés et les autorités locales et si les jeunes marginalisés disposent (1) des compétences et les outils nécessaires pour répondre aux demandes du marché et (2) d'une compréhension réaliste des voies régulières et sûres de migration pouvant protéger les jeunes des risques et vulnérabilités au Nord Tchad.

ALORS la tension croissante et déstabilisante entre les jeunes marginalisés et les autorités locales sera réduite et les jeunes marginalisés se sentiront plus intégrés dans leurs communautés et moins enclins à migrer vers le nord ;

PARCE QU'un dialogue continu intergénérationnelle est le meilleur moyen de trouver des solutions durables aux conflits entre les jeunes et les autorités locales et parce que les jeunes qui bénéficient d'un revenu et qui contribuent au développement et à la cohésion sociale de leurs communautés et s'enlacent dans son tissu social sont aussi conscients des mécanismes de migration régulière qui protègent leurs droits et sont moins susceptibles d'être tentés par la migration à risque vers le nord ou.

c) **Stratégie de mise en œuvre du projet** – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Choix des zones d'intervention géographiques :

Le projet sera mis en œuvre dans les Provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha. Ces zones sont des points de départ et de rassemblement importants pour la migration des jeunes vers le nord. Ils ont également récemment constaté une augmentation sensible des tensions entre les jeunes et les autorités locales, qui ont abouti à des manifestations, des affrontements avec la police et des arrestations. Les jeunes de ces trois provinces sont particulièrement vulnérables en raison du manque d'opportunités économiques.

Ciblage des bénéficiaires :

Le projet doit atteindre les acteurs capables d'apporter les changements nécessaires pour établir des opportunités économiques à long terme et créer des liens intergénérationnels durables, qui contribuent concrètement à la création d'opportunités pour la participation des jeunes à la prise de décision et à la création d'opportunités économiques en les soutenant par une formation concrète et dans leurs différents projets d'activité économique. Un accent particulier sera donc mis sur les jeunes femmes et les jeunes hommes qui devraient être des vecteurs positifs de changement et d'opportunités au sein des communautés malgré leur position défavorable dans la prise de décision en raison du manque d'opportunités économiques.

Le projet ciblera à la fois les bénéficiaires directs et indirects. Les bénéficiaires directs comprendront les personnes ciblées par l'intermédiaire des clubs de jeunes (création de 3 associations considérées comme le principal lien avec les jeunes ou à travers des associations déjà existantes qui seront renforcées), les bénéficiaires âgés de 18 à 35 ans, dans le centre de formation entreprenant à la fois des activités 2.1, 2.2 et 2.3, y compris les compétences techniques et entrepreneuriales des trois départements et les échanges avec le secteur privé. Les bénéficiaires indirects incluront en outre les autorités qui participent à l'échange avec le projet, les familles des jeunes migrants ciblés par les centres de jeunesse, l'échange de jeunes dans les trois provinces et enfin ceux qui seront ciblés par des activités de sensibilisation.

Clubs de jeunes :

La structure du projet identifiera le type d'activités et d'appui pour cibler les bénéficiaires. Le projet ciblera trois associations dans chaque province avec lesquelles travailler, ce qui sera déterminé au cours du processus de cartographie. Les associations formeront la base des clubs de jeunes, ainsi que notre point d'entrée pour toutes les activités de ce projet. Les clubs de jeunes seront composés de 3 personnes de chacune des 3 associations, pour un total de 9 personnes dans chaque province, sous la direction du responsable du projet PBF. Le projet assurera la participation des jeunes femmes dans les clubs. L'appui des autorités sera également sollicité dès le début de la collaboration avec les jeunes afin d'initier l'idée du dialogue et de l'inclusion tout au long du projet.

L'objectif du club de jeunes sera d'établir un lien clair entre les jeunes sur le terrain, leur travail existant et le ciblage de notre projet ; d'assurer que la formation professionnelle et la sensibilisation atteignent les plus vulnérables tout en favorisant les discussions entre jeunes et autorités afin de renforcer leur collaboration.

Une fois que les personnes de chaque association et de l'autorité compétente auront été identifiées, le responsable du projet travaillera en étroite collaboration pour mettre en place le groupe de jeunes par le biais de réunions bimensuelles dès le début du projet. L'incitation à rejoindre le club de jeunes sera que les associations recevront un soutien en termes d'organisation logistique afin de les rendre plus efficaces et maximiser leurs capacités d'encourager la participation des jeunes dans les associations.

Cibler les bénéficiaires directs et indirects :

Une fois que les clubs de jeunes ont été créés et que l'analyse (KAP/cartographie) est terminée, les clubs de jeunes, les autorités locales et l'équipe du projet élaboreront une stratégie de sensibilisation avec des critères clairs pour identifier les bénéficiaires pour le centre de formation. Pendant les 30 mois du projet, le projet vise à avoir 3 tranches de sessions différentes au centre de formation (emploi, compétences et lien communautaire privé), chacune composée de 25 personnes dans chaque province. En plus des clubs de jeunes et des sessions avec les autorités locales, le projet ciblera 500 bénéficiaires directs par province, soit un total de 1 500 personnes comprenant les jeunes à risque d'entreprendre le voyage vers le nord mais aussi ceux sur place agissant pour l'amélioration de la situation des jeunes des trois provinces.

Pour les bénéficiaires indirects, le ciblage sera synthétisé à partir de la stratégie de communication puisqu'elle se concentre principalement sur la sensibilisation. Les bénéficiaires peuvent être des groupes d'échange de jeunes, des familles et des autorités. Un total de 700 personnes par province, soit un total de 2 100 personnes seront ciblées.

Le processus de ciblage du projet suivant une approche stricte DNH (Ne pas nuire), suivant une approche sensible aux conflits abordant certaines questions afin de ne pas " nuire ", en particulier : assurer la véracité des informations fournies et inclure les membres de toutes les communautés parmi les bénéficiaires, assurer la sécurité et la non-discrimination. L'appui des chefs religieux et communautaires sera également essentiel compte tenu de la capacité de mobilisation et de l'objectif de renforcement des liens intergénérationnels. La motivation et la volonté de participer seront prises en compte comme critères de sélection.

Calendrier de la mise en œuvre les activités :

Ce projet démarrera par la phase habituelle mise en place de l'équipe projet. Au début, le projet va cartographier les structures de concertation (Activité 1.1.1), faire l'enquête auprès des communautés afin de formuler des recommandations spécifiques aux ambitions, attentes, besoins et intentions des jeunes à risque (Activité 1.2.1) et réaliser d'une étude de type KAP dans pour servir d'évaluation baseline du projet (Activité 1.2.2). Suite aux trois activités qui collecte l'information nécessaire pour mieux exécuter et cibler des bénéficiaires du projet, les autres activités seront exécutées pendant la durée du projet de 30 mois. A la fin du projet, une autre étude de type KAP pour servir d'évaluation endline sera réalisée (Activité 1.2.2). La réflexion sur l'impact des activités et un atelier de restitution des activités réalisées par le projet seront organisés au cours des 2 ou 3 derniers mois.

La stratégie de mise en œuvre :

La mise en place des activités reposera sur une forte participation de jeunes femmes et hommes, les autorités locales et les associations de jeunes. Les jeunes femmes et hommes, souvent exclus de la prise de décision qui les affectent directement seront mis en avant comme les principaux bénéficiaires. Dès le début, ils seront inclus dans les activités et seront les principaux receveurs des différents appuis, afin de permettre en 30 mois de pousser vers une inclusion pérenne. Le Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement, le Ministère de l'Administration Territoriale et les Ministères sectorielles — surtout le Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers (MFP) et le Ministère de la Promotion des Jeunes, du Sport et de l'Emploi (MPJ) — seront fortement impliqués dans ce projet afin de favoriser l'appropriation nationale des résultats et améliorer la relation entre jeunes et autorités. Ce soutien sera important compte tenu des besoins en personnel à long terme et les communautés auront un rôle dans le suivi de la mise en œuvre des activités. Les agences partenaires pourront également compter sur le soutien d'acteurs locaux telles que les ONG nationales ou internationales qui œuvrent pour l'avancement socioéconomique des jeunes et femmes et qui peuvent apporter leurs expertises sur un certains nombres d'activités de renforcement de capacité.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Les agences de mise en œuvre sont : l'OIM et le PAM. Ce choix est fait vu leur expertise (appui aux jeunes, à la cohésion sociale, migration à risques) et présence sur les zones d'intervention ainsi que leur collaboration avec les autorités et les potentiels bénéficiaires. Chaque agence est responsable de la gestion des ressources allouées visant à atteindre les objectifs fixés par les résultats.

En tant qu'agence chef de file, l'OIM assurera la coordination générale des activités du projet au quotidien ; elle coordonnera l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi des plans de travail et l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux résultats, afin de rendre compte de l'exécution des activités et des ressources.

L'OIM apportera son expertise concernant la question de migration (Produit 2.3) et le PAM apportera son expertise concernant le renforcement des capacités des jeunes femmes et hommes pour favoriser leur engagement dans la vie socioéconomique dans leurs communautés locales (Produit 2.1) et la mise en œuvre des projets communautaires impliquant les jeunes dans les communautés locales (Produit 2.2).

Bien implantées, les deux agences disposent de bureaux (l'OIM : Faya, le PAM : Moussoro et ATi) permanents ce qui facilitera un déploiement rapide et continu du personnel pour les besoins de la cause.

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez l'**annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet.

L'OIM est chef de file du projet, le projet sera mis en œuvre sous le lead de l'OIM qui assurera avec le Secrétariat PBF au Tchad la coordination des différents volets techniques et du suivi-évaluation. Selon le mode de gestion retenue, la gestion financière des ressources allouées est une approche de gestion parallèle qui implique que l'agence récipiendaire des fonds, chaque agence (l'OIM et le PAM) a la responsabilité de la gestion des fonds alloués. L'agence lead assure la coordination technique de l'ensemble du projet y compris la consolidation des plans de travail et la production périodique des rapports techniques et financiers du projet et la présentation de ces derniers au comité technique et au comité de pilotage du PBF.

Pour l'OIM, un Chef de Projet (staff international) sera recruté au niveau central (bureau pays) qui coordonne ce projet avec le PAM, le PBF et les autorités centrales et locales, les associations des jeunes et des bénéficiaires et faire la planification, la mise en œuvre, le suivi du projet et la rédaction du rapport de donateur. Il/Elle sera pris en charge à hauteur de 100%

par l'OIM. Un Senior Assistant de l'OIM ainsi que des Mobilisateurs communautaires seront recrutés pour la mise en œuvre sera basé au sous bureau de l'OIM à Faya (Province de Borkou) et assureront le suivi du projet dans les zones d'interventions. Le projet contribuera aux salaires de ces deux staffs.

Pour le PAM, un point focal sera désigné au niveau central (bureau pays) et deux assistants (Senior Assistant et livelihoods officer) seront désignés dans chaque sous-bureau de Moussoro (Province de Barh-El-Gazel) et Ati (Province de Batha) pour la mise en œuvre et le suivi du projet dans les zones d'interventions.

Cependant lors la mise en œuvre des activités, les agences ne concentreront pas leurs efforts uniquement dans leurs zones d'intervention et apporteront donc leur expertise notamment à travers des déplacements réguliers du personnel mobilisé sur ce projet entre dans les bureaux des deux agences situées dans les 3 provinces.

Les deux agences sont responsables de préparer et mettre en œuvre les différentes activités ainsi que leur suivi tout au long du projet. L'agence Chef de File OIM, par le biais du Chef de Projet, sera chargée de coordonner l'avancement en commun des activités, des actions de communication, la soumission des différents rapports et la liaison avec le PBF.

Le comité de pilotage du PBF (en cours de création) sera une structure stratégique et sera chargé de fournir un avis sur l'orientation stratégique du projet. Il sera coprésidé par un Ministre du choix du Gouvernement et par le Coordonnateur Résident du Système des Nations.

Un comité technique du projet sera composé du personnel technique senior des ministères concernés, des points focaux des agences, le Conseiller en Paix et Développement du BCR et le Coordinateur du secrétariat PBF et se réunira tous les trois mois. Il aura pour rôle d'examiner l'état d'avancement du projet, proposer des mesures de mitigation aux éventuels risques et défis du projet et de formuler des recommandations pour le comité de pilotage. La gestion du projet se fera en concertation avec le Secrétariat PBF au Tchad en prenant compte l'avancement de la mise en œuvre des autres projets PBF et potentiellement des synergies.

Afin d'assurer la visibilité de PBF dans la mise en œuvre du projet, les deux agences veilleront à régulièrement mentionner le support de PBF pour la réalisation du projet notamment aux bénéficiaires eux-mêmes et lors d'événements majeurs liés aux activités du projet. Des éléments de visibilité tels que des dépliants, des photos accompagnés de succès stories, T-shirts ou postes Facebook ou Twitter seront aussi produits dans le but de mieux informer le public ou les partenaires du gouvernement et de la société civile sur l'avancée du projet. Un événement de lancement du projet ainsi qu'un événement de clôture seront programmés afin d'accentuer l'importance d'un tel projet et mieux cerner l'impact du projet sur toute sa durée.

c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y

compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Les deux agences veilleront à adresser les risques subvenant lors de la mise en œuvre des activités. Les risques liés à la mise en œuvre du projet sont divers :

Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion/ mitigation	Répercussions directes
Insécurité dû aux activités dans le nord, notamment dans la province de Borkou	Sécuritaire et politique	Moyen	Fort	Coordonner avec les autorités locales et respecter des règles d'UNDSS.	Exacerbations des tensions, aggravation des griefs au sein des communautés pouvant retarder la mise en œuvre des activités.
Faible implication des femmes et des jeunes due aux normes traditionnelles	Genre et programme	Moyen	Fort	Adapter les activités du projet afin d'augmenter la participation des femmes et des jeunes. Sensibiliser les femmes, les jeunes et les chefs de communauté pour encourager l'engagement des femmes et jeunes.	Une telle situation rendra difficile l'atteinte d'objectifs concernant l'inclusion des femmes et jeunes.
Tensions communautaires émergeant durant certaines activités	Contexte	Forte	Moyen	Renforcer les connecteurs au sein des communautés pour atténuer l'effet des facteurs de divisions.	La volonté des collaborations entre communautés sera gravement remise en cause.
Difficile appropriation des autorités locales et des communautés devient le projet de son intention d'assurer la pérennité interventions.	Politique	Faible	Moyen	Réitérer l'importance du projet afin de forger l'implication des autorité locales et des communautés.	Installation d'un manque d'intérêt du projet jugé non pertinent.
Frustration causée par les critères de sélection des bénéficiaires entraînant des tensions	Politique / Programme	Moyen	Moyen	Partager de manière claire la méthode de ciblage des bénéficiaires et bien communiquer	Sentiment de favoritisme et de rejection de certaines communautés.

				dès le début du projet comment les différents appuis seront organisés tout en évitant de faire de fausses promesses.	
Manque de coordination et retard de mise en œuvre des activités	Opérations	Moyen	Forte	Mise en place d'un meilleur plan de coordination facilitant la communication entre les différents points focaux des agences du projet	Ces défis ne feront que retarder l'apport de solutions nécessaires
Absence d'impact durable si la communauté n'accepte pas le projet	Programme	Faible	Forte	Travailler en étroite collaboration et de manière participative avec la communauté. Demeurez flexible pour changer afin d'éviter les conflits.	Impact à long terme sur la communauté
Tensions liées aux élections législatives (2019/20) et présidentielles (2021)	Politique	Forte	Moyen	Adaptation du calendrier d'intervention, coordination avec UNDSS pour assurer la sécurité dans les zones d'intervention. Planification communautaire	Accentuation possible de tensions intercommunautaires et intergénérationnelles qui pourraient avoir un impact négatif sur la mise en œuvre du projet.
Élections et changement de gouvernement	Politique	Forte	Moyen	L'équipe s'assurera d'informer le nouveau gouvernement des activités et objectifs du projet. La communication régulière avec les communautés sera renforcée afin de les informer de toutes suspensions d'activité potentielles.	Malentendu au niveau de l'intervention du projet en cas de non-approbation des nouvelles autorités. Impact dans les communautés suite aux résultats des élections et divergences politique pouvant suspendre les activités du projet.

Augmentation d'une réponse sécuritaire de l'état	Sécuritaire et politique	Forte	Forte	Maintien du contact avec les autorités locales, UNDSS et le gouvernement pour assurer la sécurité lors de la mise en place des activités	Restrictions de déplacement ou arrêt complet de certaines activités.
Impact de l'escalade de violence intercommunautaire	Sécuritaire	Moyen	Forte	Maintien du contact avec les autorités locales, le gouvernement, UNDSS afin de recueillir les bonnes recommandations pour les mesures à prendre.	Restrictions de déplacement ou arrêt complet de certaines activités.
Propagation massive de la COVID-19 ; continuation des restrictions au niveau du rassemblement et de mobilité ; cas de maladie parmi le staff	Contexte	Fort	Fort	Application stricte des mesures de prévention ; coordination étroite des activités avec les autorités ; campagnes de sensibilisations auprès de la population ; Adaptation du calendrier d'intervention	Suspension des activités à cause d'un risque pour le staff sur le terrain au niveau santé et au niveau sécuritaire ; suspension de toute activité incluant des rassemblement

d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation.

Budget pour le suivi et l'évaluation : 240,215 USD (7% du budget opérationnel)

- Le suivi des progrès réalisés sera assuré par les agences d'exécution du projet et leurs équipes opérationnelles sur le terrain, sous la supervision des différents points focaux de chaque agence à travers la mise en application du système de suivi et d'évaluation de l'OIM et le PAM. Le projet se tachera également d'évaluer l'impact sur les questions de consolidation de la paix de l'intervention en se concertant régulièrement avec les associations de jeunes, les autorités locales et chefs traditionnels mais aussi en recueillant des témoignages.

- L'activité 1.2.2 (40,000 USD), la réalisation d'une étude de type KAP dans les 3 provinces pour servir d'évaluation de baseline et endline du projet, promet l'évaluation d'activités 1.2.3, 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.1.
- Pour l'évaluation d'autres activités, la méthode habituelle de suivi menée par les agences d'exécution du projet, une évaluation finale sera réalisée par une structure indépendante qui se chargera de déterminer si les différents résultats ont bien été atteints tout en mesurant l'efficacité des moyens mis en place.
- Les difficultés rencontrées durant le projet seront aussi relevées lors des réunions du comité technique du projet rassemblant les agences de mise en œuvre, les partenaires du gouvernement, les membres des communautés et autres acteurs concernés. Cela permettra de mieux cibler les domaines nécessitant une amélioration.
- L'évaluation et suivi de ce projet se fera de façon continue grâce notamment à la soumission de rapports périodiques (juin et novembre) au PBF qui permettent en eux-mêmes d'établir si la progression ordonnée du projet a bien lieu, de détecter tout ajustements nécessaires et en dernier lieu de déterminer si les objectifs sont atteints.
- Bien que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ce projet incombent aux agences d'exécution (OIM et PAM), ces activités seront menées en étroite coordination avec le spécialiste en suivi et évaluation du secrétariat PBF.
- Pour la réalisation des activités de suivi et de communication, le chef de projet (basé à l'OIM) sera responsable d'une communication constante. PAM et l'OIM organiseront une réunion mensuelle avec tous les chefs de projet/assistants de projet dans chaque bureau auxiliaire pour discuter des activités du projet. Le projet prévoit des déplacements fréquents entre Moussoro, Ati et Faya.

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche dès le début du projet.

La durabilité du projet repose sur sa capacité à relier de manière adéquate les activités ciblant les ministères sectoriels, les autorités locales, les jeunes femmes et hommes et les associations des jeunes à des stratégies sectorielles plus larges. Les activités seront conçues en collaboration avec les ministères sectoriels et les autorités locales pour veiller à ce que le projet respecte les normes de chaque secteur. La forte participation de jeune femmes et hommes garantira l'appropriation du processus de ciblage, de la mise en œuvre des activités et de la transparence dans tout le cycle du projet. Il s'agira en d'autres mots de parvenir à faire approprier le projet par les populations bénéficiaires en mettant en place des mécanismes de concertation et de gestion afin de limiter tout problème entre les autorités locale et des jeunes. Par ailleurs, un important objectif est de s'assurer que le projet pourra inciter d'autres partenaires intéressés par un investissement dans les zones d'intervention afin d'apporter d'avantages de solutions pour les jeunes concernés la migration a risque vers le nord.

Il s'agira également, à la fin du projet, de procéder à son évaluation, de relever l'impact qu'il a eu sur les bénéficiaires et de le présenter à d'autres bailleurs. Pour y parvenir : Un atelier de capitalisation du projet sera organisé à l'attention des partenaires et bailleurs pour présenter le projet, évaluer l'impact sur les bénéficiaires.

La mise en œuvre du projet est conçue pour une prise en charge complète des autorités locale et des jeunes femmes et hommes impliquées. Ceci implique une sensibilisation sur l'autonomisation et la pérennisation des acquis à travers les engagements des jeunes et associatives pour la consolidation de la paix. Ces efforts seront appuyés par les autorités locales qui œuvrent dans les zones cibles.

IV. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

	Budget Proposé	Justifications
1. Résultat 1 Les mécanismes communautaires de prise de décision sont renforcés et ouverts à la participation des jeunes hommes et femmes qui participent activement et de manière constructive aux processus décisionnels locaux.	USD 656,000	<ul style="list-style-type: none"> -Cartographier les structures de concertation, les systèmes traditionnels de médiation de conflit existants - formels et informels - dans les provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha. -Renforcer les capacités des membres des mécanismes communautaires et des structures de jeunes dans les domaines de la prévention et résolution des conflits et établir les mécanismes d'engagement et de dialogue. -Faciliter l'association des groupes communautaires organisés (y compris des femmes et des jeunes) au processus de décision à l'échelle communautaire. -Enquête auprès des communautés des provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha proposant un profil communautaire afin de formuler des recommandations spécifiques aux ambitions, attentes, besoins et intentions des jeunes à risque. -Réalisation d'une étude de type KAP dans les provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha, pour servir d'évaluation baseline et endline du projet.

		-Elaboration de plans de développement participatif et inclusif au niveau communautaire dans les trois provinces.
2. Résultat 2 Les jeunes hommes et femmes marginalisés sont engagés dans la vie socioéconomique de leurs communautés, sentent qu'ils y appartiennent (grâce, entre autres, à l'implication des chefs traditionnels et religieux) et sont davantage sensibilisés aux risques associés à la migration irrégulière vers le nord	USD 1,843,785	-Appuyer la structuration des associations de jeunes femmes et hommes, l'établissement d'un diagnostic des problématiques concernant l'inclusion des jeunes et l'identification des solutions. -Renforcer les capacités des groupements de jeunes (hommes et femmes) dans l'élaboration, mise en œuvre, et suivi des activités génératrices de revenus. -Mise en place des activités identifiées à travers les processus de planification communautaire participative (par exemple, installation de points d'eau multifonctionnel, maraîchage communautaire afin d'approvisionner les écoles locales, production / protection des forages, etc.), en lien avec les projets existants. -Réaliser la campagne de sensibilisation à travers les vecteurs pertinents et identifiés localement (récit, médias communautaires, théâtre, festivals, troupes musicales, communicateurs traditionnels, leaders religieux, auprès des parents d'élèves, structures de femmes). -Appuyer la mise en place des Réseaux Communautaires de Protection des jeunes femmes et hommes pour la promotion des droits humains, la cohabitation pacifique et les risques liés à la migration irrégulière vers les régions du Nord.
3. Total budget des résultats	2,499,785 USD	

La zone d'intervention est une zone à haut risque sécuritaire qui nécessite des moyens et règles sécuritaires adaptés au système de sécurité des Nations Unies et du Gouvernement Tchadien. Le choix du personnel prend en compte les défis liés aux spécificités de la zone. Le budget inclut le support des bureaux centraux et locaux respectifs.

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
----------------	----------	--------------

Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it		
--	--	--

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities

associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project¹²
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹² Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Les mécanismes communautaires de prise de décision sont renforcés et ouverts à la participation des jeunes hommes et femmes qui participent activement et de manière constructive aux processus décisionnels locaux.		Nombre de mécanismes communautaires de prise de décision qui sont renforcés et ouverts à la participation des jeunes hommes et femmes Niveau de référence : 0 Cible : 15 (5 par province) Nombre de jeunes (hommes et femmes) qui participe dans les mécanismes communautaires de prise de décisions. Niveau de référence : 0 Cible : 150 jeunes (50% femmes)	Rapports/annuelle	Le OIM, le PAM avec les partenaires soutiennent les jeunes (hommes et femmes) afin qu'ils soient plus impliqués dans le mécanismes communautaires de prise de décisions.
	Produit 1.1 : Cartographie des mécanismes de gestions de conflits et des structures de jeunes	Indicateur Produit 1.1 : Au moins 3 structures de gestions de conflits sont identifiées. Niveau de référence : 0 Cible : 3 structures	Rapport d'enquête/annuelle	Un consultant sera charge d'effectuer l'enquête en collaboration avec les structures existantes et l'appui des autorités. Le rapport sera validé par toutes les parties prenantes.
	-Activité 1.1.1: Cartographier les structures de concertation (société civile et associations de jeunes et des femmes), les systèmes traditionnels de médiation de conflit existants - formels et informels – et le secteur privé dans les provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha.	Indicateur 1.1.1 Nombre de structures de concertations et de systèmes traditionnels de médiation existants identifiés dans les 3 provinces. Niveau de référence : 0 Cible: Au moins 3	1 rapport d'enquête/annuelle	Un consultant sera charge d'effectuer l'enquête en collaboration avec les structures existantes et l'appui des autorités. Le rapport sera valide par toutes les parties prenantes.

	<p>-Activité 1.1.2 : Une analyse des causes de conflits et motivations liées à la migration des jeunes vers le Nord sera réalisée dans les 3 provinces permettant d’avoir des propositions de solutions pour une migration sûre et ordonnée.</p> <p>Produit 1.2 : Les cadres de concertation et de dialogue sont redynamisés et renforcés et les jeunes (hommes et femmes) sont davantage impliqués dans les mécanismes de prises décisions communautaires (i.e. structures formelles et informelles faisant de la prévention et de la résolution des conflits).</p>	<p>Indicateur 1.1.2 a : Une liste des causes de conflits et motivations liées à la migration vers le nord est établie. Niveau de référence : 0 Cible: 1 liste est disponible.</p> <p>Indicateur 1.1.2 b Une liste de proposition de solutions assurant une migration sûre et ordonnée est établie. Niveau de référence : 0 Cible : 1 liste de proposition de solutions</p> <p>Indicateur 1.2 a: Nombre de cadres de concertation et dialogue redynamisés et renforcés. Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 3</p> <p>Indicateur 1.2 b : Niveau d’implication des jeunes (homme et femmes 15 – 35 ans) dans les mécanismes de prise de décision communautaire. Niveau de référence : 0 Cible : 30% jeunes (hommes et femmes 15 – 35 ans)</p>	<p>1 rapport / annuelle</p> <p>Rapports, entretiens, visites/ semestrielle</p> <p>Rapports, entretiens, visites/ semestrielle</p>	<p>Des focus groups réunissant les jeunes à mi-parcours du projet seront organisés pour déterminer le potentiel changement d’attitude concernant le départ vers le Nord.</p> <p>Au moins 600 jeunes (15-35 ans) dont 50% de femme participent activement à l’analyse et formulent leur point de vue sur la tendance future de la migration tout en proposant des solutions afin d’assurer une migration sûre.</p> <p>Les partenaires et les agences participent à l’identification des cadres de dialogue.</p> <p>Le renforcement et la redynamisation sont effectués par les agences de mise en œuvre, et les partenaires Visite des cadres de concertation et de dialogue, vérification de la liste des membres de ces cadres.</p>
--	---	---	---	--

	<p>-Activité 1.2.1 : Créer et redynamiser des cadres de consultation avec la jeunesse dans les 3 provinces</p>	<p>Indicateur 1.2.1. Trois clubs de jeunes fonctionnels (un dans chaque province) Niveau de référence : 0 Cible : 3 clubs</p>	<p>Rapports, visites, entretiens semestriels</p>	<p>Les réunions sont organisées mensuellement avec au moins 70% de présence, un calendrier de travail est établie. Les clubs sont chargés</p>
	<p>Activité 1.2.2: Renforcer les capacités des membres des structures communautaires et de jeunes dans les domaines de la prévention et résolution des conflits afin d'établir les mécanismes d'engagement et de dialogue</p>	<p>Indicateur 1.2.2 Nombre des membres des structures communautaires et des jeunes formés. Niveau de référence : 0 Cible : 150 jeunes (15-35 ans dont 50% de femmes)</p>	<p>Rapports de formations/ semestrielle</p>	<p>d'organiser au moins une activité par mois au sein des communautés et ainsi améliorer leurs compétences d'organisation. Ils seront composés d'au moins 9 personnes (15-35 ans) par provinces dont 50% femmes réalisent des activités ludiques, de cohésion au sein des communautés. Les agences, les partenaires contribuent aux renforcements de capacité des jeunes</p>
	<p>-Activité 1.2.3 : Faciliter l'implication des jeunes (hommes et femmes 15 – 35 ans) dans les instances de prise de décision communautaires</p>	<p>Indicateur 1.2.3 Niveau d'implication des jeunes (hommes et femmes) dans les instances de prise de décision communautaires Niveau de référence : 0 Cible: 30 % de jeunes (hommes et femmes 15-35 ans)</p>	<p>Rapports de réunions, liste des membres instances/ semestrielle</p>	
	<p>Produit 1.3 : Les données socioéconomiques des jeunes dans les 3 provinces sont disponibles</p>	<p>Indicateur 1.3 : Tableau de données socioéconomiques des jeunes (hommes et femmes 15-35 ans) est établi. Niveau de référence : 0 Cible : 1 tableau</p>	<p>Rapports/ Annuelle</p>	<p>Les agences, partenaires (étatiques, bénéficiaires, ONG de mise en œuvre) en collaboration pour la réalisation et la validation des études socioéconomique.</p>
	<p>-Activité 1.3.1 : Organiser des profils communautaires sur les besoins et ambitions socioéconomiques des jeunes dans les provinces Borkou, Barh-El-Gazel et Batha.</p>	<p>Indicateur 1.3.1 Un rapport des profils communautaires est disponible. Niveau de référence : 0 Cibles : 1 rapport</p>	<p>Rapports/ annuelle</p>	<p>Un consultant est chargé d'effectuer les profils communautaires en collaboration avec les agences, et les</p>

	-Activité 1.3.2 : Réaliser une étude de type KAP dans les provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha, pour servir de données baseline et endline dans le domaine socioéconomique.	Indicateur 1.3.2 Rapports d'étude KAP Niveau de référence 0 Cible: 2 rapports d'études KAP (au début et fin de projet)	Rapports/ Biannuelle	partenaires. Le rapport sera restitué et validé par les partenaires. L'agence du PAM se chargera de la réalisation de l'étude KAP.
Résultat 2 : Les jeunes hommes et femmes marginalisés sont engagés dans la vie socioéconomique de leurs communautés) et sont davantage sensibilisés aux risques associés à la migration irrégulière vers le nord		Nombre de jeunes marginalisés (hommes et femmes) engagés dans la vie socioéconomique de leur communauté. Niveau de référence : 0 Cible : 1500 jeunes (50% femmes) Nombres de jeunes marginalisés (hommes et femmes) sensibilisés aux risques associés à la migration irrégulière vers le Nord. Niveau de référence : 0 Cible : 2000 jeunes (50% femmes)	Rapports d'enquêtes, visite, entretiens/ annuelle Rapports d'enquêtes, visite, entretiens/ annuelle	Les agences, les partenaires (notamment les radios communautaires) collaborent à la réalisation des sensibilisations.
	Produit 2.1 : Les capacités des jeunes sont renforcées pour favoriser leur engagement dans la vie socioéconomique de leurs communautés locales.	Indicateur 2.1 Nombre de jeunes engagés dans la vie socioéconomique. Niveau de référence : 0 Cible : 1500 jeunes (50% femmes)	Rapports/ semestrielle	Les agences, les partenaires, les bénéficiaires seront chargés de l'élaboration et la réalisation des ateliers.
	-Activité 2.1.1 : Organiser 3 ateliers regroupant les jeunes afin d'échanger sur les problématiques liées leur situation socioéconomique	Indicateur 2.1.1 a Nombre d'ateliers organisés. Niveau de référence : 0 Cible: 3 ateliers Indicateur 2.1.1 b Nombre de recommandations sur la situation socioéconomique des jeunes des 3 ateliers est disponible Niveau de référence : 0 Cible : 15 recommandations (5 par atelier)		Les autorités et les bénéficiaires valideront les recommandations recueillies.

	<p>Produit 2.2 : Les appuis sont donnés aux groupements et associations des jeunes et individuellement</p> <p>-Activité 2.2.1 : Mise en place des activités identifiées à travers les processus de planification communautaire participative (PCP) (par exemple, installation de points d'eau multifonctionnel, maraîchage communautaire afin d'approvisionner les écoles locales, production / protection des forages, etc.), en lien avec les projets existants.</p>	<p>Indicateur 2.2 Nombre de groupements et associations des jeunes appuyés. Niveau de référence : 0 Cible : 15 groupements/associations (500 jeunes, 50% femmes)</p> <p>Indicateur 2.2.1 a Nombre de PCP organisé Niveau de référence : 0 Cible : 3 (1 dans chaque province)</p> <p>Indicateur 2.2.1b Nombre de jeunes qui participent dans les mis en œuvre des activités identifiées lors du PCP Niveau de référence : 0 Cible : 225 jeunes (50% femmes)</p>	<p>Visites, entretiens/ semestrielle</p> <p>Visites, rapports/ Annuel</p>	<p>Les agences, les partenaires seront charges de cibler les groupements bénéficiant de l'appui.</p> <p>Le PAM soutien les partenaires pour réaliser un PCP pour les jeunes.</p>
	<p>Activité 2.2.2 : Organiser des sessions de formation individuelles ou en groupe en partenariat avec les centres de formation.</p> <p>Activité 2.2.3 : Établir un programme d'échange entre des professionnels et les jeunes</p>	<p>Indicateur 2.2.2 : Nombre de personnes formés. Niveau de référence 0 Cible : 225 jeunes (50% de femmes)</p> <p>Indicateur 2.2.3 : Nombre des sessions d'échange entre les professionnels et des jeunes qui sont réalisés Niveau de référence : 0 Cible : 9 sessions</p>	<p>Rapports, visite, entretiens/ annuelle</p> <p>Visites, entretiens/ annuelle</p>	<p>Le partenaire coopérant avec le centre de formation réalise les sessions de formation individuelle ou en groupe. Le partenaire coopérant avec le centre de formation réalise un programme d'échange entre des professionnels et les jeunes en moins une fois par tranche dans chaque province.</p>
	<p>Produit 2.3 Les jeunes (hommes et femmes) de trois provinces de zone d'intervention sont davantage sensibilisées aux risques (sexospécifique) entourant la migration irrégulière vers le nord</p>	<p>Indicateur 2.3 Nombre de jeunes des 3 provinces sensibilisés. Niveau de référence : 0 Cible : 1,734 jeunes (15-35ans dont 50% de femmes)</p>	<p>Rapports, liste des présences/ semestrielle</p>	<p>Les agences, les partenaires, les bénéficiaires organisent les sensibilisations</p>

	<p>-Activité 2.3.1: Réaliser les campagnes de sensibilisation en collaboration avec les acteurs clés (p. ex. médias communautaires, troupe théâtrale, troupes musicales, communicateurs traditionnels, leaders religieux, auprès des parents d'élèves, structures de femmes).</p>	<p>Indicateur 2.3.1 a Nombre de campagnes réalisées Niveau de référence : 0 Cible : 26</p> <p>Indicateur 2.3.1 b Nombres de participants aux campagnes Niveau de référence : 0 Cible : 1,734 participants (50% de femmes)</p>	<p>Rapports, couverture médiatique</p> <p>Rapports, listes de présences/ annuelle</p>	
	<p>-Activité 2.3.2 : Renforcer l'engagement des jeunes dans le maintien de la cohésion sociale et la promotion du respect des droits humains et des migrants</p>	<p>Indicateur 2.3.2 a Nombres de jeunes formés dans le domaine du maintien de la cohésion sociale et du respect des droits humains et des migrants Niveau de référence : 0 Cible: 750 jeunes (50% de femmes)</p> <p>Indicateur 2.3.2.b Taux de réduction des cas de violations des droits humains et des migrants Niveau de référence : à déterminer Cible : Baisse de 10 %</p>	<p>Rapports des partenaires, enquêtes, entretiens / semestrielle</p> <p>Visites, enquêtes/ annuelle</p>	<p>Au moins 5 multiplicateurs communautaires sont formés et engagés à la promotion du respect des droits humains et des migrants.</p>
	<p>Activité 2.3.3 : Diffusion de messages sur les phénomènes de la COVID-19, les risques liés à la transmission de cette maladie et les mesures de protection contre la COVID-19</p>	<p>Indicateur 2.3.3 Nombre de campagnes de diffusion de messages sur la COVID-19 réalisées Niveau de référence : 0 Cible : 4</p>		

Annex C : Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaries
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		Ministères de l'Économie et de la Planification du Développement Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers Ministère de la Promotion des Jeunes, du Sport et de l'Emploi -Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de Gouvernance Locale Les autorités locales dans les provinces de Borkou, Barh-El-Gazel et Batha. Les associations des jeunes et potentielles organisations locales et internationales (ONG nationales)
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?		X	Nous sommes en train de les élaborer
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		Province de Province de Barh-El-Gazel, Province de Batha et la Province de Borkou
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		Une mission d'évaluation sur le terrain a été effectuée du 20 au 22 mai avec le MFP et le MPJ pour discuter avec les autorités locales et les associations des jeunes ainsi que certains membres des communautés locales.
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		Une mission d'évaluation sur le terrain a été effectuée du 20 au 22 mai avec le MFP et le MPJ pour discuter avec les autorités locales et les associations des jeunes afin de mieux comprendre la problématique que le projet cherche à résoudre.
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		Cela sera déterminé lors du démarrage du projet, une fois les évaluations terminées.
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		X	Des accords sont en cours suite aux multiples rencontres avec les partenaires des ministères des Affaires Étrangères, de l'Économie et de la Planification du Développement et de l'Administration du Territoire et de Gouvernance Locale

8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	